

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 19 JUIN 1846.

No. 39

LA SUPÉRIEURE DES DAMES DE SAINT JOSEPH

Nous avons vu que la Religion peut vaincre les passions et leur opprimer la générosité la plus sublime ; il nous sera facile d'ajouter que l'être animé par la Religion est aussi capable de pratiquer toutes les vertus qui tournent à l'avantage de la société. Entre les nombreux exemples que nous pourrions citer, j'en choisis un si frappant, que j'espère inspirer à mes jeunes lecteurs le même intérêt que j'ai éprouvé moi-même en recueillant les faits dont la certitude est facile à vérifier, puisque celle dont je cite l'exemple existe, et qu'elle édifie un petit coin de l'Afrique, où son dévouement et son enthousiasme religieux l'ont conduite.

Peut-être craindrais-je d'offenser sa modestie, si elle pouvait savoir que ma plume indiscrette révèle à l'admiration des faits dont elle croit qu'on ignore la connaissance ; mais pourquoi ne pas soulever le boisseau qui couvre la lumière, pour que quelques-uns de ses rayons perçoivent l'obscurité. M'appuyant sur son absence, pour lui rendre un hommage que l'équité autorise, et qui peut devenir utile, si jamais elle connaît que je l'ai citée pour modèle, si jamais la voix du reproche vient me dire : *Je voulais être inconnue, pourquoi m'avez-vous mise en évidence ?* N'aurai-je pas le droit de lui répondre, pour l'apaiser : J'ai voulu vous trouver des imitateurs.

Dans un village de la Bourgogne, une ancienne famille dont les titres de noblesse étaient des actes de vertu, s'occupait depuis plus de deux cents ans à suivre avec activité l'utile profession d'agriculteur.

Cette famille n'avait point acquis de richesses, mais son toit hospitalier n'avait jamais refusé de servir d'asile au voyageur égaré ou au pauvre souffrant. De père en fils, la famille J... tenait à honneur de diriger le soc de la charrue, et l'on aurait regardé parmi elle avec la même indignation ceux qui auraient dédaigné cette noble occupation, qu'autrefois parmi la noblesse on méprisait ceux qui avaient dérogé.

Les vertus étaient aussi héréditaires dans cette famille que la coutume de labourer. Estimés dans le pays, les propriétaires qui leur avaient confié des fermes, ne craignaient pas, à l'époque où les assignats remplaçaient en France les valeurs métalliques, d'être payés par cette valeur fictive car la probité de J... et des P..., leurs parents, était passée en proverbe. Des mœurs agrestes et non corrompues, une foi simple, et un grand respect pour la Religion de leurs pères, distinguaient ces braves gens, et les rendaient chers à leurs compatriotes. Le chef de la famille J... savait lire ; on allait lui demander des conseils, et ils étaient toujours donnés et suivis à la satisfaction générale, car ils étaient inspirés par le bon sens uni à la probité.

En 1789, la chaumière du père J... réunissait sous son toit patriarcal quatre filles et deux garçons, qui faisaient la richesse et l'orgueil de leurs père et mère. L'aînée des filles, appelée *Nanette*, se faisait remarquer par une vivacité et une intelligence bien supérieures à ce qu'annoncent ordinairement les enfants de la campagne.

A peine était-elle âgée de onze ans, que sa piété remarquable et l'assiduité qu'elle mettait aux exercices religieux la firent jugée digne d'être admise au rang des communicantes ; après cet acte solennel, cette piété si douce et si fervente se changea en un véritable enthousiasme.

Les temps n'étaient pas favorables au zèle des fidèles, car les ministres de la Religion, persécutés de toutes parts, fuyaient, et les pasteurs dispersés laissaient à l'abandon leur faible troupeau.

Inspirée par le ciel, la jeune J... résolut de braver tous les dangers et toutes les persécutions pour entretenir dans le cœur de ses compatriotes l'étincelle du feu de la Religion. A peine sortie de l'enfance, les forces supérieures de son âme lui faisaient trouver des ressources pour réunir tous ceux qui, comme elle, étaient dévorés de la gloire de Dieu. Tantôt une grange était le temple rustique où les prières se faisaient en commun, tantôt un bocage isolé recevait sous sa voûte de verdure et le ministre assez courageux pour venir, au péril de sa vie, apporter des secours spirituels à son troupeau désolé, et les pieux chrétiens qui mettaient leur orgueil à accomplir les devoirs de leur Religion, malgré les menaces des farouches tyrans qui voulaient éteindre en France les lumières de la foi.

La jeune Nanette J... était partout. Sentinelle vigilante, après avoir participé à l'office divin pendant une partie de sa durée, sa sollicitude préservait l'ecclésiastique des dangers qui auraient pu l'atteindre. Une fois elle vit venir des espions de l'autorité désorganisée, qui ne pouvaient supporter les accents de la piété ; aussitôt Nanette donne au troupeau fidèle le signal du danger, et repart comme un éclair au devant des sicaires. Par sa gaieté ;

son jargon naïf, elle eut l'art de les arrêter assez de temps pour que le pasteur et le troupeau fussent hors de leurs atteintes.

Savait-elle un malheureux prêtre, errant et fugitif, sa pieuse charité avait bientôt découvert son asile, et alors il pouvait être sûr de n'avoir à redouter ni besoins ni dangers.

Nanette avait atteint seize ans, et sans se laisser toucher par les sollicitations de ses parents et celles de ceux qui recherchaient sa main, elle refusa constamment de se marier. Lorsqu'on lui demandait la raison de ses refus, elle répondait avec candeur, mais avec une volonté bien prononcée : " Il me semble que je suis destinée à faire un peu de bien : c'est une trop belle vocation pour que j'y manque, et je ne veux être que l'épouse du Seigneur."

Cependant, prenant un zèle ardent pour une inspiration céleste, avec plus d'enthousiasme que de prudence, la jeune vierge entreprit, avec un de ses frères, le pèlerinage de Notre-Dame des Hermites ; un secret motif dirigeait ses pas dans ces contrées agrestes ; elle savait que le monastère de la Trappe, si célèbre par ses austérités rigoureuses, avait obtenu en Suisse un sauvage asile ; elle voulait essayer les rigueurs de cet ordre, et vaincre les difficultés par le courage.

Le pieux abbé qui dirigeait le monastère, la reçut avec l'indulgence qu'on doit à la faiblesse ; mais, loin d'approuver la résolution qu'elle annonçait de s'ensevelir dans une cloître, il la blâma fortement, et fournit un aliment au zèle qui l'animait, en lui montrant tout le bien qu'elle pourrait faire dans la société en fondant un ordre dont les premiers devoirs seraient d'instruire les enfants dans la religion chrétienne, et de prodiguer des soins aux malades.

Lorsque ces deux points furent développés à la jeune enthousiaste, son imagination s'embrâsa à l'instant du désir de réaliser le projet dont on lui a montré la possibilité ; mais comment y parvenir ! quelle confiance peut inspirer un enfant de seize ans ! où sont ses richesses ! qui croira ses insinuations ! qui aura du respect pour ses lumières, son expérience ! Nanette se disait bien tout cela ; mais cet avertissement du ciel, mais les conseils du père abbé, ne devaient-ils donc pas agir plus puissamment sur son esprit, que les craintes pusillanimes inspirées par la faiblesse et l'ignorance ?

En quittant le père abbé, la jeune J... revint avec son frère à la maison paternelle, où l'on était fort inquiet, et même courroucé de son absence ; elle eut bientôt obtenu sa grâce ; mais elle avait à cœur d'obtenir davantage, et ce désir la rendit éloquent ; elle essaya tout son pouvoir sur la volonté de son père, pour le déterminer à acquiescer un bien national qui était alors à vendre. Un bien national ! diront quelques rigoristes censeurs, quelle horreur ! Et non, messieurs, ne vous récriez pas avant de m'avoir entendu : la cause devait purifier l'effet. C'était le couvent d'un ordre supprimé ; le prix en était à la portée des moyens de son père ; elle voulait y établir une communauté : ces motifs ne lui vaudront-ils pas votre indulgence ? Le père consent, et cède à sa fille la propriété qu'il vient d'acquiescer, la laissant libre d'en disposer comme bon lui semblera. Quelle est heureuse cette fois ?

Elle pourra enrôler sous les saintes bannières de la Religion les jeunes vierges qui, comme elle, ont le louable désir de se dévouer à perpétuer les saintes doctrines. Ses trois sœurs veulent s'associer à son œuvre de piété ; bientôt une dizaine de jeunes personnes, persuadées par l'éloquence entraînée de la jeune supérieure, viennent solliciter comme une faveur de porter la livrée de la milice chrétienne. La vanité ne leur a pas sans doute inspiré ce désir ; car l'humble habit se compose d'une robe d'étoffe commune, dont la forme ne peut ni favoriser une taille élégante, ni draper des formes séduisantes ; un bandeau, une guimpe, un voile, favorisent la pudeur, et ne sont pas les ajustements que choisirait l'amour-propre.

Mais qui nourrira cette colonie naissante ? car aucune de celles qui la composent n'ont de fortune. Mes sœurs, avait dit la sœur J... en admettant les jeunes néophytes, nous n'avons rien ; mais Dieu nous envoie les petits enfants, et le travail de nos mains pourvoira à notre subsistance ; cultivons la terre qui dépend de notre maison ; nous sommes jeunes, fortes, et l'Évangile dit qu'il faut jeter dans les ténèbres ceux qui ne feront pas valoir le talent qui leur a été confié. On a accusé les ordres religieux de n'avoir produit que de pieux fainéants, mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche. Travaillons, mes sœurs, et qu'on ne puisse nous accuser d'être inutiles, ou à charge à la société.

Cette courte et simple harangue électrisa tous les courages ; la jeune fondatrice traça à la hâte des réglemens que chaque religieuse jura d'accomplir fidèlement. La volonté n'est pas enchaînée dans cette asile, par des vœux

immuables ; on en a repoussé le désespoir ; car on a reconnu que l'inconstance est naturelle à l'homme, et qu'on ne doit la soumettre que par honneur et non par des liens indissolubles.

La *charité*, voilà la base de tous les devoirs de la nouvelle association ; et qui peut mieux leur en donner l'exemple que cette fille étonnante qui, sans éducation, n'est déplacée nulle part ! dont les manières, d'abord rustiques, prennent si facilement les usages qui les perfectionnent.

La renommée commence à parler du nouvel établissement ; la curiosité va le visiter. Un ordre religieux ! dit l'intolérance philosophique en fronçant le sourcil ; et l'on court s'assurer que les abus ont trouvé de nouveaux moyens pour se glisser en France, d'où on croyait les avoir bannis. Mais l'intolérance est bientôt désarmée, en voyant une partie de ces bonnes religieuses occupées à montrer à lire, à prier Dieu, à travailler, à un essaim de pauvres petites filles qui n'ont l'air ni d'être effarouchées, ni d'être craintives à l'aspect de leurs maîtresses.

Les autres religieuses, disséminées dans le jardin et dans l'enclos, se livraient aux travaux rustiques : l'une traçait les vaches, qui devaient leur donner un lait nourrissant ; l'autre, armée d'une bêche, retourne avec ardeur la terre à qui elle va confier de nouvelles semences ; celle-ci récolte le foin, celle-là épanche le fumier, et toutes portent l'empreinte de la sérénité que donne toujours une bonne conscience.

Mais l'intolérance, toujours prête à blâmer, espère pouvoir rejeter sa critique sur les repas délicats, sur les petites recherches trop souvent reprochées au cloître. Voyons si cette fois elle aura raison.

La cloche du repas sonne, et les enfants, dont l'instruction se termine par une courte prière, sortent en ordre, et laissent aux religieuses le temps de prendre leur repas et un peu de repos.

La nape est mise, les couverts d'étain sont rangés près des assiettes de même métal où est le banquet.

La sœur directrice de la cuisine aura-t-elle à recevoir des reproches ou des éloges sur ses talents gastronomiques ! Une grande terrine de lait est placée au milieu de la table, devant la supérieure, qui coupe dedans des tranches bien minces de pain de seigle. Un plat de pommes de terre cuites dans l'eau est placé à côté de la terrine ; le *benedictus* est prononcé à haute voix par la supérieure, non avec cette ostentation que l'orgueil inspire, mais comme un hommage dû au dispensateur de toutes choses. L'appétit allait faire les honneurs de ce festin, lorsque deux pauvres soldats blessés, et qui avaient épuisé, pour revenir mourir dans leur patrie, et leurs forces et le peu d'argent qu'ils possédaient, viennent supplier la *piété* de secourir la *valeur*.

Un murmure de piété s'élève dans la charitable assemblée ; le pain était très-rare à cette époque, et les portions assignées à chaque religieuse étaient tout juste pour garantir du besoin, mais ne devaient pas suffire à rassasier des appétits de vingt ans.

Cependant, chaque sœur, se levant par un mouvement spontané, prie la supérieure de lui permettre de partager avec les guerriers la portion qui lui est échue ; personne n'a faim depuis qu'on a vu des militaires qui, privés d'aliments depuis plusieurs jours, paraissent exténués de fatigue et de besoin. On les entoure, on les plaint, on les console ; le repas leur est offert de si bonne grâce, et surtout de si bon cœur, qu'ils doivent le trouver savoureux, quelque frugal qu'il puisse être.

Après cet accueil hospitalier, on panse les blessés ; du linge bien blanc leur est offert : ils en ont grand besoin ; mais, hélas ! on ne peut leur donner du vin ! c'est un breuvage de luxe, et les sœurs n'en boivent jamais ! Cependant, des voyageurs si fatigués !... Sur un signe de la supérieure, une des jeunes sœurs court chercher une cruche de cidre ; c'est une boisson rafraîchissante ; c'est la seule qu'elles possèdent, comment de guerriers ne s'en contenteraient-ils pas ? La cruche est vidée avec reconnaissance, à la santé des bonnes et charitables sœurs de Saint-Joseph, et les soldats, après s'être bien reposés, bien rassasiés et bien dé-altérés, reprennent leur route en bénissant les bonnes âmes qui les ont secourus.

Personne ne sentait la privation d'avoir cédé la moitié de son dîner ; les plus pieuses des sœurs s'applaudissaient d'avoir trouvé l'occasion de faire une œuvre de charité ; les autres, tout aussi résignées, mais plus grises, riaient à gorges déployées de mille petits incidents qui avaient fait naître leur innocente hilarité ; de ce nombre était la jeune supérieure, qui ne croyait pas que la tristesse ou une figure morose, fussent des devoirs imposés par la Religion chrétienne ; mais un violent coup de cloche fait fuir les ris, et inspire presque la frayeur. La supérieure veut elle-même répondre à cet appel bruyant, et va ouvrir la porte.

Quatre malheureux prisonniers autrichiens qui retournaient dans leurs foyers, après avoir été échangés, s'offrent à sa vue ; des lambeaux de couvert à peine, un teint pâle, un air débile, annoncent qu'ils sont convalescents. et qu'il n'y a que l'extrême désir de revoir leur pays un peu plus tôt qui peut leur prêter des forces ; ils ne parlent et n'entendent pas un mot de français, et l'humanité est un excellent interprète pour traduire toutes les langues.

L'un de ces spectres ambulants pose la main sur son cœur, et semble, en tombant aux genoux de la supérieure, invoquer sa compassion ; il ouvre une bouche garnie du plus formidable ratelier, et fait signe que ses compagnons et lui meurent de faim.

La supérieure le relève, mais elle est inquiète de savoir avec quoi elle apaisera ce besoin impérieux qui rappelle si souvent à l'homme orgueilleux qu'il est né dépendant !..

Les provisions sont épuisées ; où en trouver d'autres ?... encore s'il ne s'agissait que de partager, de se priver, de jeûner, le sacrifice serait fait avec bien de la joie, mais il n'y a rien, absolument rien à offrir à ces pauvres gens !... La charité est ingénieuse : des pommes de terre destinées à être plantées le lendemain sont réunies, et bien vite on les met cuire ; une sœur est envoyée aux champs pour ramener les vaches, et tâcher de trouver encore dans leur sources nourricières le fluide bienfaisant qui fournit la subsistance journalière de la communauté. Mais il n'y a point de pain !... un peu de vin ferait tant de bien à ces malheureux !... il n'y a point d'argent pour en avoir, comment donc faire ?..

Pendant cette délibération mentale, les prisonniers ont été introduits dans la cuisine, où un feu peülant les réchauffe et les délasse.

Ils ont montré une grande dévotion pour la pieuse décoration de cette cuisine ; ils se sont agenouillés devant l'image de la Sainte-Vierge, protectrice et patronne spéciale de la maison, et ont paru bien contents de pouvoir manifester, sans crainte de voir le sourire de l'ironie, les sentiments religieux dont ils ont l'habitude.

(A continuer).

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Monsieur,

Tous les esprits sont préoccupés de l'attentat de Fontainebleau. Mais assigne-t-on les causes les plus vraies de ce crime, aussi effroyable qu'imprévu ! Je ne saurais le croire. On a dit que l'assassin avait pu être conduit à le commettre par l'impression qu'il avait reçue du discours d'un homme d'Etat célèbre. Mais on n'a pas fait attention que la France, accoutumée à la liberté et aux jeux les plus hardis de la parole, ne prend point au sérieux les traits les plus incisifs que la presse se permet ou qui partent même de la tribune. Qui ne connaît un député chez qui la haine du clergé est devenue une idée fixe ! Qui ne voit dans les journaux les efforts infinis que lui coûte le désir ardent de décrier et de noircir les ministres des autels ? Ne se fait-il pas un devoir annuel et inviolable de leur prêter les intentions les plus odieuses, une détestable ambition, mille faits mensongers nés de ses préventions, aussi incurables que ridicules ! Nous fait-il du mal ? Hélas ! non. Il ne sert bien plutôt le sacerdoce qu'il ne le décrédite et ne le rabaisse dans l'opinion publique. Un auteur d'un tout autre talent, emporté par une imagination brillante, mais d'une fougue inexprimable, sacrifica, il y a un an, et dans la même vue, la vérité notoire, l'équité la moins douteuse des convenances qu'il est bien triste de blesser, à l'impression de je ne sais quelle contrariété, à un ressentiment dont la cause m'est inconnue. Dans un livre fort répandu il peignit les pasteurs de la France sous les plus affreuses couleurs. On ne doit voir en eux, suivant lui, que des corrupteurs publics, des infâmes, des monstres. Rien assurément n'était plus propre à faire assassiner les prêtres, et cependant il n'est pas tombé un cheveu de la tête d'un seul d'entre eux.

Quant aux effets de la presse anti-dynastique, je repousse avec horreur la pensée qu'il puisse y avoir des gens de lettres disposés à transformer leurs pâmes en poignards, en instruments de mort. Je ne saurais pourtant élever le moindre doute sur les maux horribles que peut produire la liberté de toute écriture. Je veux seulement faire une remarque qui peut être fort importante pour l'avenir de notre patrie. Je dis que notre société recèle une autre cause d'attentats et de malheurs, qu'on se dissimule et qu'on méprise, et qui contient le germe de plus de crimes et de dangers que la mauvaise presse elle-même. Il est aisé de le prouver. Lit qui veut les mauvais journaux et les mauvais livres. De plus, ces écrits n'ont guère pour lecteurs, au moins assidus, que des hommes d'un jugement formé. Ils peuvent choisir, juger, adopter ou rejeter. Oui, il existe un plus grand danger. C'est celui qui résulte des idées et des opinions gravées dans des âmes neuves, sans défense, semblables à une table qui n'a reçu encore aucune empreinte, sur laquelle on n'a tracé aucun linéament. On parle des *bas fonds* de la société. Mais quelle instruction donne-t-on, de nos jours, aux enfants de cette classe ? Quelle est la barrière qu'on a soin d'opposer, de bonne heure, aux passions grossières et brutales qui fermentent autour d'eux et dont les excès ont frappé trop souvent leurs premiers regards ? Est-ce la foi ? Est-ce le bon exemple ? Sont-ce là les leçons d'une morale saine, avouée de tous les siècles ? Qu'on examine ou qu'on s'informe, on aura bientôt là dessus une opinion arrêtée.

Je parle en général ; je ne veux blesser personne. Nul n'estime plus que moi les instituteurs vertueux et chrétiens ; mais d'une autre part, je ne puis mettre ni à moi ni aux autres un bandeau qui nous couvre les yeux.

Les instituteurs ne donnent, parmi nous, aucun gage de leur religion, quoique ce sentiment ait toujours été regardé comme la base la plus solide de la vertu, et la seule à peu près chez le peuple. On n'exige qu'un *certificat de moralité*, terme vague, fort usité de nos jours, et qui, suivant les idées du temps présent, est loin de renfermer nécessairement l'idée de religion. Et qui doit délivrer ces attestations ? Ce sont deux membres d'un conseil municipal, quels qu'ils soient. Mais y a-t-il de la témérité à dire que, parmi les conseils municipaux de la campagne, il n'est pas très difficile d'en trouver où siègent deux membres qui donneront facilement un certificat de moralité à tout homme lequel, entièrement dépourvu de religion, n'a eu jusquelà rien à démêler avec les tribunaux et le Code pénal ? C'est tout au plus s'il faudra, pour l'obtenir, quelque léger service antérieur ou quelque politesse, accommodée aux mœurs de cette classe. Un instituteur est donc au-

tarisé à croire tout ce qu'il veut. Il peut être déiste, matérialiste, communiste, athée. Quel danger pour les enfants qui saisissent ou même devinent si bien les pensées de leurs maîtres, et à qui ces pensées servent, pour le présent et presque toujours pour l'avenir, de direction et de règle ! Ce n'est pas en dire assez. Parmi la nombreuse jeunesse que renferme cette école, savez-vous s'il n'y a pas un enfant né avec des inclinations violentes, cruelles, féroces ? Ces penchants n'auront pas été réprimés par le seul moyen capable d'en corriger la noirceur, d'en contenir l'impétuosité, c'est à dire par la religion et la crainte de Dieu. Je ne le montre pas déjà le fer en main, volant aux crimes et aux plus lamentables forfaits. Et je me contente d'ajouter : Quelle sombre, quelle effrayante perspective pour la société entière !

Jésus-Christ a soumis l'univers : il y a érigé son trône en y plantant sa croix. Que voyons-nous de nos jours ? Des sophistes dont les nombreux ouvrages sont destinés à la jeunesse, veulent le précipiter de ce trône. Conspiration exécrable, à laquelle la France, profondément catholique, est loin de s'unir. Hélas ! on voit des signes de cette ligue insensée jusque dans les livres les plus élémentaires qu'on met forcément dans les mains de l'enfance. Ouvrez-les, ces livres ; quel vide désolant vous y remarquerez d'abord ! On y a effacé la croix de Jésus-Christ ; ni le cœur, ni les yeux de l'enfant n'y trouvent plus des maximes divines tirées de l'Écriture. Et qu'y a-t-on substitué ? Des préceptes sur le soin des animaux, sur l'amendement des guérets, sur les blés, sur les orges et les fourrages, c'est à dire qu'on tient l'enfance attachée (qu'on souffre ce mot) clouée à la terre. Tout pour la cupidité, rien pour la vertu ; tout pour le présent et les jouissances matérielles, rien pour l'avenir, ni pour l'immortel bonheur qu'il nous réserve. C'est ainsi qu'on prépare une génération qui n'aura d'autre passion, d'autre culte que l'amour de l'or et des plaisirs grossiers, et qui se déchirera elle-même dans le choc des prétentions furieuses qui se disputeront ces biens d'un moment.

L'inexécution de la loi sur le repos des jours consacrés à Dieu porte un coup mortel à la foi naissante des enfants. Ils comprennent très bien que du moment qu'on déchire une page de leur catéchisme, on les engage par là même à mépriser tout le reste.

Mais, dira-t-on, le curé de leur village (car je n'envisage en ce moment, que les habitants des champs) les affermera dans le bien. Ressource très souvent impuissante ! Le curé n'a que sa chaire, et on la déserte. L'instituteur, au contraire, à l'école, la place publique, les maisons des particuliers avec qui des besoins communs le lient, surtout ce lieu de réunion où le vin et la joie délassent ces hommes laborieux de la fatigue de leurs travaux. De plus, l'instituteur a fait son cours à l'école normale, et il est greffier de la mairie. D'où il suit qu'il règne presque en souverain, puisqu'il est tout à la fois l'homme d'affaires et l'oracle du village. Qu'on y prenne garde, le peuple possède la force physique qui est le principal et le plus indispensable appui des empires. Les instituteurs, qui sont, dans ce royaume, au nombre de quarante ou cinquante mille, disposent de la plus grande partie du peuple. Notre destinée publique est donc dans leurs mains ; et surtout elle dépend de ceux qui les gouvernent d'une manière absolue, sans partage et sans contrôle. Ceci donne lieu, ce semble, à de sérieuses réflexions.

Je ne dirai pas que les doctrines les plus déplorables, le scepticisme, le panthéisme, le nihilisme, l'antichristianisme, et en particulier des assertions très favorables au suicide (lequel rend maître de la vie d'autrui, et facilite les forfaits les plus énormes), tombent des hauts étages de l'Université dans la région la plus humble de ce grand corps. L'éclectisme, commenté par les passions et rendu populaire, y circule de toute part. N'oublions jamais un mot fameux de M. Jouffroy : Cette doctrine ravage les âmes, à tel point qu'elle n'y laisse rien debout. Là où elle a passé, ne cherchez plus ni vertu, ni vérité, ni dévouement pour ses semblables, ni autre chose que le moi. Oui, elle détruit pièce à pièce tous les soutiens de la société, tous les ressorts qui assurent sa marche régulière, sa stabilité, son existence. Mais je dois m'arrêter ici. J'ajouterai seulement quelques mots qui ne s'adresseront qu'aux pouvoirs subalternes, et non à celui qu'un respect inviolable environne et qui n'a que Dieu seul pour juge.

Puissances de la terre ! vous voulez, surtout dans certains jours solennels, des paroles flatteuses et des hommages. Mais le bruit du marteau sacrilège qui retentit de toutes parts, comme pour étouffer les hommes sur les droits du Ciel et sur la loi du repos sacré, vous empêchera de les entendre. Vous voulez de la sécurité, mais ceux que vous prenez pour vos organes exclusifs se hâtent d'effacer de toutes les âmes, dès leur apparition en ce monde, les principes nés avec nous, qui commandent la vertu, l'humanité, l'horreur des faits ; et n'y laissent qu'un détestable intérêt personnel. Vous voulez de l'affection, mais qui en est plus digne, de vous ou de celui qui nous donne l'air que nous respirons, et dont les bienfaits, partis de tous les points de l'univers, viennent nous chercher, nous entourer, nous presser, nous acabler ? Des hommes qui parlent, disent-ils, en votre nom, au nom de l'État (et personne ne les désavoue de votre part), ces hommes éteignent de tous côtés l'amour du Dieu de nos pères, du vrai Dieu, du bienfaiteur magnifique de ses créatures. Et vous voulez qu'on vous aime, vous voulez qu'on transporte sur vous l'amour dû à l'Auteur de toutes choses, vous prétendez supplanter Dieu ! Mais avant de consommer cette usurpation, défendez donc au soleil et aux autres astres, de laisser lire sur leur front ces paroles répétées avec transport par toute la nature : Aimez celui qui vous a formés, qui vous rendra à jamais heureux. Oui, que la nature entière supprime cet hommage, ou

plutôt qu'elle vous le consacre et vous le renvoie, alors nous avouerons que notre cœur s'égare en montant vers l'Éternel, et qu'il aurait dû voler vers vous qui n'êtes pourtant que des roseaux fragiles, des ombres passagères.

Que tout soit donc remis à sa place, et le Roi de l'éternité et les maîtres de la terre ; Que la foi qui règle si bien leur partage, se ranime non-seulement dans quelques âmes, mais dans tout le corps de la nation. A cela tiennent la sûreté de puissances et le sort tranquille et heureux de leurs inférieurs. Par-là notre France répondra à sa destinée, qui est d'occuper l'un des rangs les plus respectés et les plus illustres parmi les peuples du monde. J'ai l'honneur d'être, etc.

† CLAUD.-HIP., Evêque de Chartres.

Chartres, le 28 avril 1846.

Univers.

On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant ; médites-tu quelque action dont tu doives rougir, songe à ton fils au berceau. JUVENAL.

Les derniers malheurs de notre ancienne Capitale, ces nouvelles les plus affligeantes, les plus désolantes, qui nous soient jamais parvenues, ont causé Dimanche matin dans notre ville, la plus douloureuse sensation. Elles se répandirent d'un bout à l'autre de la Cité, avec la rapidité de l'éclair et de toutes les bouches s'échappaient des paroles de cuisants regrets, et de tous les yeux des larmes de sympathique douleur.

A part des détails de l'incendie que nous prenons dans le *Journal de Québec*, nous publions une correspondance, d'un jeune monsieur, qui se trouvait dans le théâtre St. Louis, au moment même du sinistre, qui en est sorti le dernier et qui n'a échappé à la mort que par miracle. Au milieu des émotions poignantes, que cause la lecture de cette lettre, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le talent remarquable qui l'a dictée. *Rev. Canad.*

CORRESPONDANCE DE QUÉBEC.

INCENDIE DU THÉÂTRE ST. LOUIS.

Près de 50 personnes périés dans les flammes !!!

M. LE RÉDACTEUR,

Il y a donc encore des pages de sang et de deuil au livre des destins de notre malheureuse cité.... Partout, après cinq années signalées chacune par quelque horrible désastre, nous commençons à respirer enfin sur les débris amoncelés de nos malheurs récents. Nous espérons qu'il ne restait plus de larmes au fond de la coupe de nos douleurs ; nous l'avions tant de fois épuisée.... En 1840, une partie du Cap-Diamant s'éroule sur près de 50 infortunés dont les habitations ceignaient sa base ; en 1843, un terrible incendie dévore en quelques heures les richesses d'un des plus beaux quartiers de la ville, celui du Palais ; là aussi la mort avait marqué quelques victimes aux sombres lueurs qui l'accompagnaient. Enfin, l'an dernier, deux calamités épouvantables et dont le bruit et la grandeur ont excité les sympathies du monde entier couvrent la ville entière d'un sombre voile de deuil, que perçait à peine, il y a deux jours encore, un faible rayon d'espérance et de consolation. Le glas anniversaire n'a pas encore cessé de nous appeler sur la tombe de ceux dont le triste sort rendit plus horribles encore les désastres des 28 mai et 28 juin, 1845, et déjà son lugubre tintement est couvert par les cris éplorés d'une désolation nouvelle et encore plus grande.

En effet, l'horreur de la calamité dont tout Québec a été témoin, dans la soirée de vendredi dernier, n'a jamais été égale dans cette hémisphère, et ne saurait être surpassée. Les extraordinaires publiés, samedi, par la presse de cette ville et qui vous sont sans doute parvenus, vous ont fait connaître l'ensemble des faits, mais avec plus ou moins d'inexactitude. Je vais essayer de les vérifier et de vous donner quelques détails sur l'exactitude desquels vous devez d'autant plus compter que j'ai tout vu de mes propres yeux, et que j'ai moi-même échappé providentiellement et le dernier de tous du théâtre du désastre, après un effort infructueux, pour parvenir une troisième fois auprès des malheureux dont les cris déchirants appelaient des bras amis à leurs secours.

C'est dans l'ancien manège, situé près de l'emplacement où s'élevait encore en 1830 le vieux château Saint-Louis, et transformé aujourd'hui en salle de spectacles, que s'est passée la scène dont ma plume impuissante se refuse à peindre l'horreur. Cette bâtisse, formant un parallélogramme d'environ cent quarante pieds de longueur sur cinquante de largeur, est percée, sur ses plus longs côtés seulement, d'ouvertures d'environ trois pieds de haut sur deux de larges. Un tiers à peu près de l'édifice était occupé par la scène : les deux autres tiers, réservés aux spectateurs, étaient presque entièrement disposés en loges qui s'élevaient graduellement en amphithéâtre jusqu'au fond de la salle. Ces loges n'étaient autre chose qu'une suite de bancs à dossiers, recouverts de flanelle et disposés parallèlement sur toute la longueur des loges, avec une étroite allée au centre, et elles étaient appuyées sur un faible plancher qui reposait lui-même sur un échafaudage continu et peu solide. Le devant des loges était élevé de quelques pieds seulement au-dessus de la boîte des musiciens dont il n'était séparé que par un passage de 4 ou 5 pieds. Les ouvertures ou fenêtres dont j'ai déjà parlé, au nombre de dix de chaque côté, se trouvaient à 18 pieds du sol, à l'extérieur du côté du sud ouest et à environ 30 pieds du côté du nord est. Une porte de 7 pieds sur 3 communiquait au passage dont j'ai parlé en dernier lieu par un autre passage à moitié couvert, et se joignait à angle droit avec le premier.

Une autre porte de même dimension et à 18 pieds seulement de la première occupait l'origine de l'angle sud du manège, et s'ouvrait au bas d'un escalier conduisant aux loges et adossé au mur du fond de la bâtisse. Il est essentiel de mentionner que cet escalier par lequel tous les spectateurs étaient montés dans la salle, était en bois, large de 3 pieds et, entouré, à droite par le mur, à gauche par une simple cloison et couvert à hauteur d'homme par des planches de sapin brut. Au bas de cet escalier était une porte de bois se fermant du dedans au dehors. Les murs, de chaque côté de la salle, étaient couverts, à 7 ou 8 pieds de hauteur d'un simple lambris de planches sèches. Au fond de la scène, une porte de dimensions moindres que les premières s'ouvrait immédiatement dans une écurie en pierre dans laquelle se trouvaient une dizaine de chevaux appartenant à M. Hough.

Environ deux cent cinquante personnes se trouvaient réunies pour la seconde exhibition des Dioramas des MM. Harrison, et parmi elles on en remarquait plusieurs appartenant aux premières familles de la ville. La salle était éclairée, dans les intervalles qui s'écoulaient pendant le changement des tableaux, par quatre lampes à l'huile camphrée.

Il était dix heures et un quart. L'exhibition était terminée; l'orchestre sous la direction de M. Charles Sauvageau avait fini de jouer le *God save the Queen*, pendant la durée duquel les deux tiers, ou un peu plus, des spectateurs étaient sortis par l'escalier dont l'entrée s'ouvrait au fond de la salle, à l'extrémité de l'allée intermédiaire dont j'ai parlé plus haut.

Soixante à soixante dix personnes, hommes, femmes et enfants qui occupaient les avant loges, se préparaient à sortir, et causaient et riaient entr'elles, sans se presser aucunement, lorsqu'une lampe, suspendue à quelque distance seulement des avant loges et plus près encore de la scène, tomba ou fut renversée par une cause quelconque, et le parquet de l'avant scène fut à l'instant même couvert d'un liquide enflammé qui se répandit de tous côtés.

L'effet produit par l'effusion et l'expansion de l'huile camphrée ne saurait être comparé à rien de ce qu'on a déjà observé de plus violent dans les feux les plus ardents, poussés par un ouragan au milieu des matières les plus combustibles. Il fut soudain, électrique. En moins de dix secondes, les rideaux, les toiles gommées de l'appareil chimique, les nombreuses scènes peintes à l'huile et à l'ocre, et appartenant aux officiers de la garnison et à mes-ieurs les amateurs canadiens, tout avait disparu, après avoir porté au plafond mille jets de flamme dévorante qui, s'accrochant à chaque aspérité, enveloppant chaque angle, s'insinuant dans chaque fissure, courant dans chaque rainure, embrasèrent, en moins d'une seule minute, toute la partie supérieure de l'édifice. Le toit, élevé de quarante à quarante cinq pieds, présentait la forme d'un demi-décadré enflammé et produisait l'effet d'un immense réverbère reflétant vers le bas le calorique qui venait de toutes parts réfléchir et se dilater encore plus à sa surface. Toute la scène, ainsi que le plafond et la partie inférieure du parterre adjacents aux avant-loges était donc la proie de l'élément destructeur qui déjà gravissait rapidement la hauteur de ces dernières.

Plusieurs de ces malheureux se voyant d'avance dévoués à une destruction imminente se précipitèrent, au risque de quelques brûlures sérieuses, dans le passage déjà partiellement embrasé qui conduisait à la porte du parterre. C'était la seule voie de salut possible; car malgré que le feu n'eût pas encore gagné l'escalier des loges, la fumée noire et épaisse qui refluaient au fond, plus élevé qu'aucune autre partie de la salle, rendait plus impraticable encore l'issue qui, sans cette circonstance, se serait offerte en cet endroit. En même temps et en conséquence de la rapide décomposition de l'air intérieur, le vent s'engouffrait en tourbillons continuels par les deux portes ouvertes, et élevait jusqu'au comble d'immenses spirales de fumée et de flammèches entremêlées parfois de flammes rougeâtres. Bientôt l'élévation, croissante de la chaleur amena l'explosion des trois autres lampes, dont deux se trouvaient placées aux extrémités d'une ligne qu'on pouvait passer par le milieu de la profondeur des loges.

Alors il n'y eut plus de ressources pour les malheureuses victimes enfermées dans cette fournaise comme dans le taureau d'airain de Phalaris. Je les vis alors, et quoique j'aie été témoin oculaire et presque victime moi-même des deux désastres de l'an dernier, et par conséquent familiarisé avec ces scènes de destruction, je ne pus, sans sentir mes jambes me manquer, supporter la vue de ce qui se passait sous mes yeux, et, à demi suffoqué par la fumée, je dus chercher mon salut sans retard.

Personne, après moi, ne put sortir de la salle.

Quand je me trouvai pour la dernière fois dans la porte au haut de l'escalier la fumée d'abord déroba tout à ma vue; puis une ou deux fois une lueur rouge-sang perçant, l'épaisseur de l'obscurité, me les laissa rapidement entrevoir. Je vis des femmes évanouies, d'autres à genoux, des hommes succombant sous l'influence du feu qui roulait ses vagues ardentes autour d'eux et au dessus de leurs têtes, et sous le poids l'un d'une mère ou d'une tendre sœur, l'autre sous le léger et précieux fardeau d'une épouse. Je vis deux jeunes fiancés luttant ensemble contre la mort. Cinq minutes auparavant ils étaient sans doute rayonnant de bonheur; ils devaient être unis demain matin. Une même fosse les a reçus aujourd'hui et ils sont unis pour toujours dans un éternel sommeil. Tout cela se passa à mes yeux avec la rapidité de deux éclairs qui se suivent. Et puis les ténèbres s'épaissirent en un voile sur ma vue, et..... je ne vis plus rien. Les malheureux! pas un cri ne s'échappait de leur poitrine; un silence mille fois plus horrible que n'auraient pu l'être les gémissements de cent condamnés, torturés sur

le chevalet, laissait dominer seul le bruit de l'incendie toujours plus actif, plus dévorant, plus impitoyable. Le plus grand nombre cependant parvint jusqu'au bas de l'escalier que j'avais à peine quitté moi-même depuis une demi-minute; mais épuisés sans doute et asphixiés ils ont dû tomber les uns sur les autres; et puis la porte s'était fermée sur eux; et avant qu'on eut pu la briser, la pression de ces cinq cents corps les uns sur les autres était telle qu'il fut impossible de les retirer avant que le feu ne les eut entièrement couverts. Il n'y avait pas encore d'eau sur la place, et huit minutes seulement s'étaient écoulées depuis la chute de la lampe, première cause du malheur immense dont Québec portera longtemps le deuil.

MARC-AURELE.

Québec, 15 juin, 1846.

BULLETIN.

Visites Pastorales.—A l'Aurore.—Conversion.—Mgr. Fleming.—Bénédiction d'une première pierre d'église à Halifax.—Note sur l'abbesse Makrena.—Nouvelles de la Gallice.—Accidents.—Divorce.—Mœurs américaines.—Rançon de la Chine.—Résignation de l'honorable D. B. Viger.

Nous donnons dans l'article *Etats-Unis* les dernières nouvelles qui ont rapport aux affaires de l'Oregon, et à la guerre du Mexique.

—Nous recommandons la lettre de Mgr. Evêque de Chartres, à la lecture de tous ceux qui s'intéressent à la bonne conduite des écoles.

—Mgr. Evêque de Montréal est parti mercredi à deux heures P.M. avec MM. Ternet et Barlay, prêtres du Séminaire de St. Sulpice, et M. Bibaud servant de secrétaire, pour St. Laurent où il doit rencontrer M. Ducharme, curé de Ste. Thérèse, qui accompagnera sa Grandeur dans sa visite.

Itinéraire de Mgr. de Montréal.

St. Laurent,	17, 18, 19	Juin.
Sault-au-Récollet,	19, 20, 21,	
Pointe-aux-Trembles,	21, 22, 23.	

Mgr. l'évêque de Martyropolis est parti, ce matin, pour St. Augustin, accompagné de M. Marcotte, curé de l'Isle du Pads, de M. Blyth, curé de Ste. Marthe et de M. Desnoyers servant de secrétaire.

Itinéraire de Mgr. de Martyropolis.

St. Augustin,	19, 20, 21.	Juin.
St. Benoit,	21, 22, 23, 24.	
St. Hermas,	24, 25, 26, 27;	
Rigaud,	27, 28, 29, 30,	
St. Marthe,	30, 1,	Juillet.
St. André,	1, 2, 3, 4,	
Grenville,	4, 5, 6,	
Petite Nation,	7, 8, 9,	
Buckingham,	10, 11, 12.	

—Nous ne prétendons pas avoir le dernier mot avec l'*Aurore*. L'auteur de son dernier écrit, sur les biens des Jésuites, paraît dire que les biens de l'Eglise sont la propriété de l'état, et que l'Eglise ne peut rien posséder sans la permission du gouvernement, pas même avoir une corporation. Un tel principe nous paraît nouveau. L'auteur de l'écrit de l'*Aurore* dit que l'éditeur des *Mélanges* aura peut être à se repentir d'être entré dans des discussions de politique; nous pouvons lui répondre, que nous ne regardons cette question, sous aucun point de vue politique; nous n'y voyons qu'une prérogative de l'Eglise que l'on blesse dans ses biens et ses droits; sous ce rapport seulement nous avons dit notre pensée le plus laconiquement et le plus honnêtement possible. Maintenant, nous laissons le public instruit et de bonne foi jugé de cette question; car sans être avocats ni législateurs, nous convenons que le gouvernement est le protecteur des biens de l'Eglise, comme il l'est de ceux des particuliers, sans être pour cela propriétaire ni des uns ni des autres; nous ne reviendrons donc plus sur cette question; le clergé n'a d'autres moyens que la polémique et les disputes de politique pour revendiquer ses droits, et il faut espérer qu'un gouvernement sage et équitable écouter sa voix; et fera droit à ses justes représentations.

—Le 10. mai, M. Marian Blackburn, membre de l'église d'Angleterre, après avoir donné des démonstrations de la foi la plus vive a fait abjuration entre les mains du révérend Robert Keicher, pasteur de Florence, comté de Gnéida, Etats-Unis.

—On lit dans le *Cross*, que Mgr. Fleming, évêque de St. Jean, est arrivé à Halifax le 12 juin, accompagné de son grand vicaire. Il est en chemin pour l'Europe afin de se procurer de nouvelles Religieuses pour sa grand-

école de Torreneuve, et aussi des matériaux et des ornemens pour sa belle cathédrale qui sera un monument durable de sa piété et de celle de ses ouailles. Il doit mettre deux mois à faire son voyage. Mgr. Walsh, et six prêtres de son clergé l'ont accompagné jusqu'au *Britannia*.

— Le 23 mai, Mgr. Walsh a béni la première pierre d'une église dédiée à la Ste. Vierge dans la place Ferguson. Le vapeur *Dartmouth* a fait deux voyages de la ville, et à chaque voyage, il a amené une centaine de personnes, qui ont été reçus par les habitans de la place Ferguson, avec des bannières, pavillons et au son de la musique et des mousquets. Une procession s'est formée le long du quai; les *bonnes* de Ste. Marie et de St. Patrick ont joué plusieurs airs, et toute cette longue file de personnes vêtues de leurs habits de fête, formait le plus beau point de vue qu'un œil eût aperçu en ces endroits. Chacun venait déposer sur la pierre angulaire son offrande suivant ses moyens. Les préparations accessoires étant accomplies, on érigea une superbe croix sur la place, où doit être l'autel de la nouvelle église. Le site de cette église est le plus agréable du voisinage d'Halifax. L'église est consacrée à Dieu sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie, *Étoile de la Mer*, aussi cette église portera le nom de *Stella Maris* (1). Ce temple sera comme une tour sur ce promontoire, et portera l'espérance dans le cœur du marin éloigné, la consolation dans l'âme du pauvre exilé, et sera un soulagement pour les laborieux pêcheurs des côtes Est et Ouest de ces parages. Quelle consolation ne sera-ce pas pour Halifax de penser que son havre est placé, sous l'invocation de la Reine du Ciel? Aussi l'évêque, à la suite d'un sermon pathétique, prêché par le très-rév. M. Connolly, entonna-t-il l'hymne *Ave Maris Stella*, avec tout le ferveur et l'enthousiasme du dévot St. Bernard! Marie est l'étoile qui s'élève de Jacob, elle est placée au-dessus des mers tempétueuses, elle brille par ses mérites, et par toutes les actions de sa vie sainte; imitez ses vertus; si les vents orageux s'élèvent, si vous courez risque de vous briser sur les rochers des tribulations; regardez l'étoile; invoquez Marie. *Respice stellam, voca Mariam*.

— Makrena Mieczyslawski appartient à une famille distinguée de la Pologne, alliée à la famille princière de Witgenstein. Elle est fille de Joseph Mieczyslawski et d'Anna Jagiello, celle-ci fille de Casimir et d'Hedwige. Elle est née à Sickliski; terre et château de ses parens, dans l'ancien palatinat de Troki, la veille de la fête de St. Julien, martyr, en 1754. Elle n'a pas été seule de sa famille à souffrir des supplices pour la foi; un de ses frères, Carluxte Mieczyslawski, qui prit le nom d'*Onuphre* en entrant dans l'ordre de St. Basile, ayant refusé d'apostasier la religion catholique, fut chargé sur un chariot, et y fut tellement maltraité et si étroitement garrotté, qu'il périt sur la route de Smolensk. Deux de ses compagnons, Szazerbowski et Chrzanowski, moururent sur la même charrette que lui, et le quatrième, Zolkowski, expira en arrivant à Smolensk.

La Mère Makrena entra dans l'ordre de St. Basile à l'âge de 23 ans, au couvent de Biala, dont sa tante maternelle, Isabelle Jagiello, était abbesse. Plusieurs mois après, elle alla au couvent de Minsk, où elle demeura depuis lors, et y exerça presque toutes les charges de la maison; jusqu'au moment où l'abbesse Krystine Kulesza étant devenue infirme, la mère Makrena rempli sa charge pendant trois ans, et enfin lui succéda après sa mort, en 1823. En sa qualité d'abbesse, elle assista aux élections des abbesses de Wilna et de Bereszweecz.

— Les journaux de Madrid n'offre pas un grand intérêt; mais les nouvelles de la Gallice qui annoncent la fin de l'insurrection disent que les troupes royales sont entrées à Lugo, Pontevreda et Vigo. Dix-neuf officiers ont été fusillés, d'autres ont aussi été condamnés à mort, mais on espère qu'ils obtiendront une commutation de peines. A Vigo, il y avait 400 insurgés; ils ont mis bas les armes sans résistance, en implorant la clémence du gouvernement.

— D'après le *Transcript*, dimanche dernier, un canot qui traversait de l'île Ste. Hélène à Montréal, s'étant trop approché d'un steamboat fut pris dans les courants et avant qu'on put y porter secours, Mme. Ford qui était dans le canot fut noyée, une autre femme Mme. McSorley, est dans un état si dangereux qu'on désespère de sa vie.

Nous ne cesserions pas s'il nous fallait rapporter tous les accidens causés

(1) St. Jérôme dans ses étimologies prétend que *Mar-iam* ou *mir-iam* signifie en hébreu, étoile de la mer; et en chaldaique, Dame ou Souveraine.

par l'ivrognerie. Un nommé Jacques F... de La Rochelle, se trouvant dans un état d'ivresse très avancé voulut se faire donner de la boisson chez un marchand de vin le garçon de l'auberge, voyant qu'il avait assez bu lui en refusa, et le conduisit par le bras jusque sur le trottoir; mais l'ivrogne étant revenu, le commis irrité, le poussa si rudement, qu'il allât tomber dans le milieu de la rue. En même tems une voiture pesamment chargée passa sur lui, il eut le crâne littéralement broyé sur le pavé. Le commis dont le nom est Meunier, a été arrêté et conduit au dépôt de la préfecture pour rendre compte de sa brutalité.

— Le prince royal de Danemark vient de former une demande en divorce contre sa femme; la princesse de Mecklénbourg Strélitz qu'il avait épousé en seconde noce en 1841. La demande est appuyée sur une aversion invincible (*odium invincibile*) et d'après le principe du culte luthérien, ce seul motif suffit pour annuler un mariage; d'après les lois de l'état, le prince doit attendre trois ans, avant que de pouvoir contracter de nouvelles noces; mais le roi accorde la dispense de ce tems prohibé, et le prince épousera cette année sa cousine Augusta fille du Landgrave Guillaume de Hesse-Cassel. Voilà comme on entend l'indissolubilité du mariage dans la religion de Luther.

— Voici un trait de mœurs américaines rapporté par le *Courier des États-Unis*:

Il y a quelques jours, pendant les débats d'un procès devant un tribunal du comté de Saint-Mary (Maryland), une querelle s'est élevée entre les deux avocats, dont l'un était M. Blakstone, sénateur de l'Etat, et l'autre M. Ashcomb, homme d'une haute réputation. Les deux adversaires, après avoir échangé des gros mots, avaient dégainé les armes dont ils étaient porteurs; mais l'intervention des témoins de cette scène scandaleuse allait les empêcher d'en faire usage, lorsqu'un jeune avocat, M. Henry Thomas, s'élança de son banc et tira à bout portant un coup de pistolet dans la tête de M. Ashcomb, qui tomba sans connaissance. Il est mort après quelques heures d'agonie. Le meurtrier fut immédiatement arrêté; mais, dès le lendemain, il fut rendu à la liberté par un magistrat qui déclara qu'il n'y avait eu qu'un homicide justifié par le droit de légitime défense. Cette étrange décision a sans doute été basée sur ce que M. Thomas, dont M. Blakstone défendait les intérêts dans le procès qui a provoqué cette sanglante lutte, avait pu légitimement prendre la défense de son avocat, menacé de mort par M. Ashcomb.

— On lit dans les journaux anglais qu'un nouveau versement de la rançon chinoise est arrivé à la monnaie royale; il y avait neuf wagons attelés de trois chevaux chacun et un chariot attelé de deux seulement; le trésor déposé dans les caisses se composait de cinquante six tonneaux d'or et d'argent qui seront convertis en espèces: le dernier versement doit arriver dans quelques jours.

P. S. — Nous apprenons que l'honorable D. B. Vigar a offert mercredi dernier à Son Excellence, sa résignation de la charge de président du Conseil Exécutif; et que le gouverneur a accepté hier la résignation de l'honorable Monsieur.

NOUVELLE RELIGIEUSES

FRANCE.

— La bénédiction solennelle d'un calvaire a été faite, le dimanche 15 mars; par M. l'archevêque de Bordeaux, dans l'église de Montierneuf, diocèse de Poitiers.

M. le curé de cette paroisse, ayant eu le bonheur de se procurer des reliques des saints lieux, méditoit depuis plusieurs années le projet de rétablir dans son église un monument que la piété d'un moine de Cluny y avait élevé, vers la fin du XIe siècle, au retour d'un pèlerinage à Jérusalem, pour y renfermer des reliques du saint Sépulcre. Il appela d'Angers un artiste qui, déjà dans plusieurs villes, avait fait des travaux analogues, M. Moisson, et lui confia l'exécution du monument.

Ce monument, placé dans le transept de droite, est un groupe de rochers naturels au milieu desquels ont été ménagés avec art deux escaliers pour monter à la croix qui le surmonte. Cette croix est elle-même en bois brut, et elle porte le fac-simile de l'inscription en caractères hébraïques, grecs et latins, composée par Pilate et restituée sur la portion du titre original, conservé à Rome dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. Plus bas s'ouvre dans le rocher une caverne qui se prolonge dans l'ancien passage de communication entre l'église et les bâtimens claustraux. Un tombeau formant l'autel occupe le fond de la caverne.

M. le curé s'empressa d'inviter Mgr. l'évêque de Poitiers à bénir ce monument, et le jour de la cérémonie fut fixé au dimanche de la Quinquagésime.

Déjà on était à la veille de la cérémonie. Pour recevoir le vénérable et bien-aimé pasteur de ce diocèse, déjà le clergé et les fidèles de Montierneuf paraient, comme pour les plus beaux jours, le vieux temple et son autel replacé depuis peu de jours au lieu qu'il occupait quand le Pape Urbain II avait consacré l'église, lorsque Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux, arriva à l'évêché. Mgr. Guillon le pria de présider la cérémonie comme métropolitain.

Mgr. l'archevêque de Bordeaux se rendit volontiers aux désirs de son digne suffragant. Les deux prélats se rendirent processionnellement à l'église. Les vêpres furent chantées en faux-bourdon par des élèves du séminaire, auxquels s'étaient joints quelques membres de la Société philharmonique. Après les vêpres, Mgr. Donnet monta en chaire et puisa dans les récens souvenirs de ses travaux apostoliques le sujet d'une improvisation touchante sur le triomphe de la croix.

Entraîné par le récit d'un si consolant triomphe, le prélat parlait depuis plus d'une heure, oubliant les instants, et les faisant oublier à tous, lorsque le déclin du jour l'avertit qu'il était temps de procéder à la bénédiction du calvaire, principal objet de la cérémonie. Le nombreux clergé se forma en procession, et les deux prélats, devant lesquels étaient portées les reliques de la vraie Croix et du saint Sépulcre, se rendirent au monument que Mgr. de Bordeaux bénit.

Après la cérémonie, Mgr. l'archevêque de Bordeaux fut reconduit au presbytère, et il alla ensuite visiter l'établissement des Frères de la Doctrine chrétienne et le grand séminaire.

PRUSSE.

—Le roi de Prusse vient de confirmer le don d'un terrain qu'il avait précédemment accordé à la communauté catholique de Berlin, pour y construire une seconde église paroissiale. Les quêtes et collectes ouvertes pour fournir des fonds à cette œuvre ont le meilleur succès. Les catholiques de Breslau, seuls, y ont déjà contribué pour près de 20,000 fr., sans y comprendre les souscriptions pour contributions annuelles, qui montent à pareille somme. Les catholiques des provinces de l'ouest, ne se montreront pas moins généreux ni moins zélés.

SUISSE.

Thurgovie.—Les convents de ce canton viennent d'adresser à la diète une pétition dans laquelle ils réclament le droit d'administrer leurs biens, et demandent l'abolition de la loi concernant les novices.

—On sait que le prévôt Vogelin a fait partie de la commission qui a distribué les biens des convents ; il a même accepté une chasuble de la valeur de 6,000 fr. Non content de tout cela, M. le prévôt se proposait de venir à Soleure, avec M. Kellor, prêtre, l'évêque de retirer la défense qu'il a faite aux communes catholiques de recevoir les ornemens des convents. Monseigneur de Bâle lui a écrit qu'il pouvait rester chez lui, que son voyage serait inutile, et ne pourrait que le compromettre davantage.

NOUVELLES POLITIQUES
CANADA.

Québec.—Samedi soir, vers 11 heures, la lampe à la camphine qui éclairait le magasin de M. Léandre Fréchet, rue Notre-Dame, vis-à-vis le marché, ayant fait explosion, le feu se communiqua rapidement aux marchandises, et l'on n'est parvenu à arrêter les progrès du feu qu'en jetant les marchandises dans la rue. Le dommage est évalué, dit-on, à près de £200.

Canadien

—Ce matin, le feu a pris dans un tuyau de poêle dans la maison occupée par M. Henderson, chapelier, et s'est communiqué à la couverture. Heureusement qu'on est parvenu à l'éteindre ; autrement, on ne peut dire jusqu'à quel point l'incendie se serait étendu, aidé d'une sécheresse de plusieurs jours et un fort vent de nord-est.

Nous apprenons que les citoyens de Québec se proposent de présenter une pétition à la corporation de Québec, aux fins d'obtenir la passation d'un règlement prohibant l'usage de la camphine dans les limites de la cité. Nous applaudissons à cette démarche de nos concitoyens, et nous espérons que la corporation accueillera le désir des pétitionnaires, avec d'autant plus d'empressement, que deux accidents arrivés de puis vendredi soir, démontrent le danger de faire usage de ce monde d'éclairage.

MEXIQUE.

—*Prise de Matamoras et de Barita. Soulèvement de l'Yucatan, blocus de Vera-Cruz.*

Le général après avoir franchi le Rio-Grande sans aucun obstacle est entré à Matamoras, de la même façon, c'est-à-dire sans éprouver de résistance. La ville était désertée. Dans le même temps la petite ville de Barita, à l'embouchure du Rio-Grande était occupée par 300 soldats réguliers et 350 volontaires américains. Ainsi la campagne qui semblait s'ouvrir si belle pour les mexicains changea complètement de face et l'on peut dire par leur inhérente inaction, car pour du courage, on ne peut leur en nier ; et leur conduite dans les deux batailles qu'ils ont livrées en fait preuve.

Pour comble de malheurs, l'Yucatan profitant des désastres de l'armée proclame de nouveau son indépendance. On a reçu à New-York des nouvelles de Mérida en date du 10 mai. Il s'est formé un Congrès extraordinaire sous le nouveau président Miguel Barbachano. Ce congrès a débüté par proclamer l'indépendance de l'Yucatan ; et trois députés ont été chargés d'une mission secrète, dit le *Courrier des Etats-Unis*, "à l'étranger en pas-

sant par les Etats-Unis." Ainsi les Yucatèques songeraient à s'annexer aux Etats-Unis.

Le blocus de Vera-Cruz est déclaré depuis la moitié du mois de mai, et ce sont les vaisseaux américains *Mississippi* et *Palmouth* qui sont chargés de le faire observer. Les citoyens américains ont reçu l'ordre de quitter Vera-Cruz le 24 de mai, une autre relation porte que le gouvernement Mexicain a fait sortir une proclamation déclarant qu'il ne reconnaissait plus les consuls américains, et que les citoyens américains devaient s'embarquer pour être transportés de l'intérieur du pays dans l'espace de huit jours. Le château et la Ville de St. Jean d'Ulloa ont été mis dans le plus complet état de défense.

Les Sauvages Apalaches ont attaqué une ville Mexicaine et l'ont sacragée après avoir tué 32 mexicains. Dans le Texas le *Comanches* ont fait une irruption sur le frontiere Ouest. Les hommes en état de porter les armes étant absens, ils ont tué, pillé, violé les femmes et commis toutes sortes de dépredations. Ils ont aussi attaqué un corps d'émigrés Allemands qui se sont bravement défendu, mais ont été forcés à la retraite après avoir laissé plusieurs des leurs sur la place.

Dernières nouvelles du Rio-Grande.—On lit dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans du 4 juin :

"Le navire à vapeur l'*Alabama* est arrivé de Brasos de St-Yago, d'où il est parti le 1er de ce mois, à 8 heures du matin. Il n'annonce rien de nouveau. Le général Taylor était toujours à Matamoras, attendant des renforts avant de pénétrer dans l'intérieur. Ses troupes désiraient ardemment en venir encore aux prises avec les Mexicains.

"Quelques Mexicains viennent d'arriver de Monterey au quartier-général du colonel Twigg, avec des nouvelles toutes récentes. L'armée en retraite se dirige vers Monterey, et était, il y a sept jours, à quarante lieues de Matamoras. Ampudia, dit-on, a pris un ascendant complet sur l'armée, et tient Arista presque prisonnier. C'était à cela que tendaient les efforts d'Ampudia depuis le moment de son arrivée à Matamoras. Après la bataille du 9, il quitta le premier le champ de bataille, et, avant que personne eût pu le suivre, il arriva dans la ville en disant qu'Arista avait livré l'armée aux Américains. Ce bruit, répandu sur la route, a dû être accueilli d'autant mieux qu'il sauve aux Mexicains la honte d'une défaite. Le colonel Twigg, avant demandé aux Mexicains s'ils pensaient que l'armée reviendrait sur ses pas, ceux-ci répondirent avec un geste d'une intraduisible éloquence : Oh ! non ! non ! jamais !

ÉTATS-UNIS.

—Les correspondances de Washington s'accordent à dire que M. Packenham a reçu, par le dernier steamer de Liverpool, avis de la prochaine expédition de l'ultimatum du gouvernement anglais au sujet de l'Oregon si même il n'a reçu cet ultimatum lui-même, dont on pose d'avance les termes comme suit : admission de la parallèle du 49e degré de latitude, comme ligne de partage, jusqu'à l'Océan pacifique et le détroit de Fuca, avec cession de l'île de Vancouver à l'Angleterre et concession de la libre navigation du Columbia pour dix années. Ce serait certes là des conditions fort modérées et fort équitables. Mais nous croyons que ceux qui nous les révèlent n'ont d'autre autorité que ce-les des probabilités, et que M. Packenham n'a donné à personne connaissance de ses instructions à cet égard.

Rumeurs Pacifiques.—Les bruits d'arrangement entre les Gouvernements anglais et des Etats-Unis sur l'affaire de l'Oregon après plusieurs fluctuations paraissent acquiescer plus de confiance. La rumeur que M. Pakenham avait reçu un ultimatum de son Gouvernement, pour soumettre à celui de Washington, après avoir été démentie, nous revient accompagnée de la nouvelle rassurante que cet ultimatum ne contient que des propositions qui seront acceptées par le Gouvernement Américain. Tant mieux. Mais M. Polk reviendra donc sur ses pas. Ces propositions seraient, comme on l'a déjà lu, le 49e.—toute l'île de Vancouver—et la navigation de Columbia perpétuelle selon les uns, temporaire et limitée selon les autres.

Le Président doit les soumettre bientôt au Sénat, et si elles sont acceptées comme pouvant servir de base à un arrangement, les négociations seront reprises immédiatement.

On dit aussi que M. McLane l'Ambassadeur Américain, auprès du Gouvernement Anglais, doit en partir pour cause de mauvaise santé et être remplacé par M. Rush.

On se souvient encore du scandale causé par les accusations de corruption de péculat portées contre M. Webster. Un comité avait été nommé pour s'enquérir de cette affaire. Le Comité a fait un rapport qui disculpe complètement ce grand personnage.

Pendant que d'un côté les bruits pacifiques nous arrivent à pleins journaux, d'un autre la guerre semble se préparer à la sourdine. Les journaux du Haut-Canada rapportent que le Gouvernement fait tranquillement et sans bruit ses préparatifs sur les lacs—Le vaisseau de guerre à vapeur le *Cherokee*, suivant le *Kingston News*, va être lancé et complètement armé.

Dans quelques Comtés de Provinces Inférieures on arme et l'on exerce la milice d'une façon tout-à-fait inusitée ;—enfin nos lecteurs savent déjà que le Gouvernement Impérial nous envoie une quantité de fusils pour armer la milice de cette Province.

Envoi au sénat des bases d'un traité sur l'Oregon.—*Discussion immédiate de ces bases en séance secrète.*—*Les cinq conditions principales du traité.*

—*Dangers qu'aurait un ajournement de la question.*

Les bruits qui couraient sur la reprise des négociations entre M. Buchanan

et M. Pakenham, ont été officiellement confirmés par un message du président au sénat, mercredi dernier, et le sénat a immédiatement interrompu ses travaux pour prendre en considération ce grave intérêt devant lequel disparaissent tous les autres intérêts du moment. Malheureusement, cette affaire a été regardée comme affaire de gouvernement, et le sénat l'a discutée en séance secrète.

Quant au message de M. Polk et aux protocoles soumis par lui à l'examen du sénat, les termes n'en sont pas textuellement connus, mais toutes les correspondances de Washington s'accordent à dire qu'ils comprennent les cinq conditions principales qui suivent :

1°. Adoption du 49^e degré de latitude prolongé jusqu'à l'Océan Pacifique.

2°. Cession entière de l'île de Vancouver à l'Angleterre.

3°. La libre navigation du Columbia pendant toute la durée de la charte et du renouvellement de la charte de la compagnie de la baie d'Hudson ;

4°. Le passage des détroits de Fuca déclaré neutre et commun ;

5°. Reconnaissance des droits de propriété de la compagnie de la baie d'Hudson sur les travaux exécutés par elle au sud du 49^e degré, et par conséquent paiement d'une indemnité par les Etats-Unis pour ceux de ces travaux que la compagnie pourra leur laisser.

De ce nombre seraient les fort Vancouver, Wallawalla, Okanagan et Colville sur la rivière Columbia ; le fort Nasqually, sur le Puget Sound ; le fort Unqua, sur la rivière de ce nom ; le fort Boisee, sur la rivière Clark ; et le fort Hall, près de la Passe-du-Sud dans les montagnes, qui seraient tous livrés, moyennant indemnité, au gouvernement américain.

Les petites îles situées au sud du Columbia appartiendraient naturellement aux Etats-Unis par droit de contiguïté.

La charte actuelle de la compagnie de la baie d'Hudson expire en 1858, c'est-à-dire dans douze ans, mais il n'y a pas de doute qu'elle sera renouvelée, et par conséquent le droit de navigation sur le Columbia réclamé pour elle équivaut à un droit à peu près indéfini.

Ces propositions sont assez équitables au fond, mais il y a quelque danger dans la forme sous laquelle elles sont présentées tout à la fois par M. Pakenham et par M. Polk. Le premier a, dit-on, déclaré qu'il était autorisé par son gouvernement à signer définitivement un traité conclu exactement dans ces termes, mais que si une seule altération de quelque importance y était faite par le sénat, il devrait en référer à son cabinet et attendre de nouvelles instructions. Si M. Pakenham était obligé de demander ces instructions, nous ne pourrions nous empêcher de voir un certain péril dans ce délai. En effet, nous avons, dès le commencement de hostilités éclatées sur le Rio-Grand, exprimé la crainte que ces hostilités et les nouvelles conquêtes qu'elles assurent légitimement à l'Union américaine, ne fissent naître de nouvelles complications, ou qu'au moins elles n'engageassent le cabinet de Saint-James à attendre les évènements avant de se décider à des concessions vis-à-vis de ce pays-ci.

L'initiative que vient de prendre M. Pakenham, en renouvelant les négociations, a heureusement dissipé ces appréhensions de notre part. Cependant, elles ne sont point dissipées entièrement, lorsque nous prenons en considération ce fait que le cabinet britannique ignorait les batailles des 7 et 9 mai et la prise de Matamoros, lorsqu'il a transmis à M. Pakenham les instructions conciliantes d'après lesquelles il vient d'agir. Aujourd'hui qu'il a fait ce pas décisif, par ordre de son gouvernement, nous ne croyons pas que ce dernier puisse revenir en arrière. Cette retraite serait un fait trop grave.

Le dix juin, le président a soumis ces conditions au sénat. Les partisans du 54, 40 étaient de fort mauvaise humeur. On ne sait même si Polk qui était de ce dernier avis reviendra sur ses pas. Toujours le sénat avait remis la discussion au lendemain.

DRAME COMICO-PHILOSOPHIQUE.

PÉRONNAGES.

Aristippe, philosophe épicurien.
Theramène, philosophe fataliste.
Origène, premier philosophe chrétien.
Hermias, second philosophe chrétien.
Stenclaus, bourgeois.
Dévas, valet du philosophe épicurien.

AR. Oui, Enfin, je suis Philosophe, et de plus esprit fort ; me voilà donc pour jamais affranchi du préjugé de ce peuple imbécille qui croit un Dieu. Cette idée d'un Dieu est ridicule ! il est indigne d'un homme raisonnable de ployer sa raison à des fables aussi absurdes, que celles d'un enfer où l'on brûlera toujours ; cet enfer a été inventé pour faire peur à la canaille, et quand à ce paradis à venir ; j'aime mieux prendre mon paradis en ce monde, j'en serai plus sûr.

OR. Seigneur Philosophe, vous voilà bien exalté. Qu'avez vous donc à démêler avec Dieu, le paradis et l'enfer ? Un peu plus de philosophie corrigerait vos propos insensés. Il ne faudrait qu'un retour sincère sur vous même, et sur tout ce qui vous environne pour vous faire comprendre qu'il existe un Dieu.

AR. Eh, qu'ai-je besoin d'un Dieu qui a créé la terre. Si la terre.

à toujours existé ? et que me fait à moi un Adam premier père, si les hommes n'ont point commencé ?

DAV. Je crois que mon maître a raison. Hier il me lisait dans un gros livre qu'il appelait l'encyclopédie des choses qui me fesaient tourner la tête, tant c'était beau.

HERM. Eh pourrait-on connaître quelqu'une de ces belles choses qui vous fesaient tourner la tête.

DAV. Oh, Oui, je crois ; vous n'avez qu'à les demander à mon maître, car il n'y a que lui, je pense, qui puisse vous les expliquer ; et puis il y avait avec lui ce monsieur qui est là, ils parlaient avec leur gros livre d'atomes qui ont fait le monde, d'une comète qui a brisé le soleil, et des hommes dont les ancêtres ont été poissons : ah ! je vous assure que c'était savant.

OR. Je le vois bien, sans que vous me le disiez, et j'avoue que tout cela pouvait bien vous faire tourner la tête, et à vos maîtres aussi.

AR. Mon valet a quelques connaissances, et nous ne pardons point notre temps à l'instruire ; d'ailleurs les connaissances libérales sont pour tous les hommes, car tous les hommes sont libres et égaux.

STEX. Monsieur Aristippe. Je serais curieux d'entendre vos leçons ; il me semble que j'aurais aussi quelque démangeaison de me faire philosophe.

TITR. Ce sera sans doute une bonne acquisition pour la philosophie ; mon ami Aristippe et moi, nous nous ferons un plaisir de vous apprendre une partie de ce que nous savons ; mais pour ce M. Origène ; nous y perdrons certainement notre latin ; cet homme a la tête toute pleine du catéchisme de son bon curé, et je vois à l'opacité de sa figure, et à la conformation glanduleuse de certains os protubérans, que la matière chez lui n'est pas assez déliée pour laisser un libre passage aux impressions irritatives des nerfs intellectuels.

STEX. O mon Dieu ! quel langage ! vraiment M. Théràmène, je n'ai jamais rien entendu de pareil.

OR. Monsieur est philosophe, il veut seulement dire, que l'âme est matière, et voilà tout.

AR. Eh bien ! quel mal y a-t-il à cela, s'il n'y a point d'esprits ?

OR. Vous allez presque me faire croire que vous avez raison ; vos discours le prouveraient assez bien. Mais mon cher Philosophe, badinerie à part, vous pensez, vous raisonnez, vous jugez enfin vous parlez ; dites moi donc d'où vous viennent ces facultés.

AR. Theramène va vous expliquer cela.

TITR. Oui, M. et voilà comme nous avons des pensées. Les combinaisons variées et multiformes des objets limitrophes ébranlent les facultés élastiques des nerfs par des vibrations qui sont aussitôt reportées à l'intellect qui les reçoit comme sur une table rase et polie, là, ces impressions sont trilurées, broyées, et digérées en pensées analogues aux facultés du cerveau.

STEX. Tenez M. vous en dites trop long pour y comprendre goûte ; d'ailleurs pour nier que l'âme soit l'ouvrage de Dieu, prétendez vous que la matière soit éternelle ?

TITR. Avec vous il faut donc remonter à l'origine des choses.

OR. Sans doute quand on nie un Dieu créateur, il faut bien tâcher de connaître d'où viennent toutes choses.

AR. Des atomes, des atomes, voilà la source et l'origine de toutes choses.

TITR. Oui, car comme le dit très bien M. Epicure qui avait étudié à l'école du grand et immortel Voltaire d'heureuse mémoire : *Omnium rerum et atque ac hominumque principiarum et finis*. La concrétion fermentative de la consubstantialité des atomes indivisibles et impondérables a donné une suprême tendance à l'opération génératrice du grand tout qu'on appelle univers.

STEX. Avec ce langage certainement qu'on deviendra savant, ou c'est que l'on ne pourra pas !

AR. Je vais vous expliquer ma pensée au clair ; le principe de toutes choses est le vuide et les atomes, car j'entends un vuide... plein d'atomes, ça couvoit facilement.

HERM. Pas trop.

DAV. Eh oui ! aisément, comme quand la chambre est vuide, elle est pleine de poussière qui tourne et va de haut en bas de tous côtés, ce que l'on voit bien quand le soleil donne de l'autre côté.

AR. A merveille Dévas ; te voilà philosophe. Est-il possible que des savans ne puissent point comprendre ce que de simples laquais leur expliquent si bien.

STEX. J'attends pour me rendre que la poussière tournoyante de votre valet ait formé une horloge régulière, ou seulement une montre qui aille tant bien que mal, mais enfin, qu'est-ce que c'était donc que ces atomes, était-ce de la matière ou de l'esprit.

AR. Je vous l'ai déjà dit, on ne parle pas d'esprit avec nous. Ce n'était pas de l'esprit par la raison toute simple qu'il n'y a pas d'esprits.

ce n'était pas de la matière, non plus par la raison que ce sont eux qui ont fait la matière.

STEN. Ah, voilà par exemple ce qui est difficile à comprendre.

AR. Non, si vous connaissez l'essence, les formes et les qualités des atomes.

STEN. A la bonne heure! mais je voudrais seulement savoir qui leur a donné ces qualités et ces formes.

AR. Elles-mêmes puisqu'elles ont toujours existé.

HERM. Donc l'éternité que vous refusez à Dieu, vous la donnez à de pauvres atomes, mais encore; tout cela n'explique pas la création du monde.

AR. Cela l'explique très bien; car les atomes avaient différentes formes; les uns étaient pointus, les autres quarrés, il y en avait de triangulaires, d'oblongs, de sphériques, d'autres recourbés en manière de crochets ou d'hameçons, enfin ils étaient nécessaires et indivisibles.

OR. mon cher Aristippe, pouvez-vous vous arrêter à de pareilles absurdités; vos atomes sont nécessaires; savez vous bien ce que c'est qu'un être nécessaire, il n'y a qu'un être nécessaire qui ne peut être limité ni borné, ni en sa puissance ni en ses perfections, puis qu'il domine tout, et que rien ne le domine; et pour l'indivisibilité de vos atomes rien n'est plus ridicule, par exemple aux atomes crochus ne pourraient-on pas ôter le crochet, aux quarrés leurs angles et en faire des ronds enfin aux pointus ne peut-on pas ôter leurs pointes?

TH. Ce raisonnement d'Origène est bien commun, et tout au plus compréhensible pour des enfants de l'École. Les bornes limitrophes de ces petits mots ne dépassent point les facultés retrécies des circonférences circonscrites d'une intelligence comprimitive, et *scientiarum bornaticula, sunt verba minutissima*, ou je ne suis qu'un ignorant.

STEN. On ne peut mieux parler.

A. Les atomes ou mouvement descendant dans le vuide par une ligne droite et parallèle, mais quelques uns ayant dévié dans leur course, ils s'accrochèrent les uns dans les autres, et après un nombre de chances infinies du hazard répétées des millions de fois il, ont produit le monde.

OR. Mais qui les a fait devier ces atomes, et par quelle loi descendaient-ils du haut en bas? D'ailleurs votre vuide immense ne doit avoir ni bornes ni limites, par conséquent il ne peut avoir ni haut ni bas.

HERM. Ce mouvement dans la matière a quelque chose d'original. Si ce mouvement est nécessaire et essentiel à la matière, toute la matière devrait être en mouvement; il serait beau de voir nos châteaux, nos maisons, les arbres, les plantes et les rochers se promener ça et là, mais si le mouvement ne lui est pas nécessaire, il faut donc qu'il y ait quelqu'un qui le lui ait donné.

AR. Vous vous montez, M. Stenelaus, mais ne voyez vous pas que les atomes sont nécessaires, puisque la création est impossible.

HERM. Quoi? la création est impossible!

AR. Oui.

THÉR. Oui, *ex nihilo fit nihil*. C'est l'adage parfait et archi-parfait, raisonné et raisonnable de la purissime philosophie, et si la matière n'eût pas toujours existé dans l'état de perfectibilité intrinsèque, nous ne la verrions pas aujourd'hui dans l'état de perfectibilité opérative et germinatrice. Oui, des chances infinies de combinaisons infinies ont produit l'univers qui est un jeu spontané du hazard sans cause.

HERM. Oui, et pareillement, l'Enéide, l'Iliade et mille autres beaux écrits ne sont donc que les résultats de la puissance génératrice de vos atomes?

TH. Oui, sans doute, ces ouvrages sont évidemment le résultat du mouvement mécanique des atomes, dont les chances multipliées à l'infini, et répétées des millions, de milliards de millions de fois ont produit ces ouvrages que certains génies étroits trouvent plus beaux que les contes de fées, ou que l'histoire de peau d'âne mise en vers.

STEN. Vous êtes peut être l'auteur de ces beaux ouvrages là?

HERM. Les chances ne lui ont pas encore été assez favorables.

La suite au prochain numéro.

A V I S.

ON a besoin pour tenir une ÉCOLE MODELE au Village de TERREBONNE d'un jeune homme bien instruit, et muni de bonnes recommandations. S'adresser à Messire PORLIER, Curé du lieu.—19 juin.

UNE Dame veuve capable d'enseigner grammaticalement la langue française et la langue anglaise désire trouver une place comme INSTITUTEUR; elle est munie des meilleures recommandations. On pourra s'adresser aux Éditeurs des *Mélanges Reli-*

ORGUES ET CLOCHES D'ÉGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on s'est de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de rendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode), faire partie de nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornaments d'Églises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

82, Cedar Street,

New-York.

Le 8 juin 1846.

STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCHES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carton-pierre.

LE Soussigné fournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses ou classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleurs naturelles.

Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues de Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christs dont tous les membres seront en fer recouverts de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornaments d'Églises, s'adresser chez les Sœurs Grises.

J. C. ROBILLARD,

81, Cedar Street,

New-York.

Le 8 juin 1846.

A V I S A U X E N T R E P R E N E U R S.

MM. les ENTREPRENEURS sont informés que les Syndics pour la bâtisse d'une ÉGLISE et SACRISTIE dans la paroisse de St. GEORGE d'HENRYVILLE se proposent de donner leurs marchés et entreprises d'ici au 15 JUIIN prochain. Les dimensions de la bâtisse sont les suivantes: l'Église 120 pieds de long, 36 pieds de haut d'une pierre à l'autre, 55 pieds de large; la Sacristie 30 pieds sur 24, le tout mesure française; avec un seul clocher. Le devis détaillé des ouvrages sera prêt pour le 17 Mai prochain et sera déposé chez Jos. GARIÉRY, Ec. syndic pour y être examiné. De ce jour (17 Mai) au 10 Juin les syndics recevront des propositions scellées de la part des Entrepreneurs; et si ces propositions ne les satisfont pas, ils mettront leurs ouvrages à l'enchère le 15 Juin à 10 heures du matin. Les Entrepreneurs auront à fournir des cautions dont la solvabilité soit reconnue et satisfasse les syndics. Pour plus amples informations s'adresser aux syndics sur les lieux.

St. George d'Henryville, ce 27 avril 1846.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Enchère Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minerai de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement, sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif,) d'acheter du minerai des concessionnaires de la Couronne, ou autres, sur la propriété de quelques mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent locataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiennent.

Possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent-quarante-six.

On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7 JANV. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en Scrip

D. B. PAPINEAU

C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s.

Chaque insertion subséquente, 4d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 4½d.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER PRÉF. ÉDITEUR.

IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.